



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur santé. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de chaque branche professionnelle.



IMPORTANTE PROPORTION D'EMPLOYÉS ET DE PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

Le profil des catégories sociales diffère selon les branches.

Dans les cliniques vétérinaires et les pharmacies d'officine le taux de cadres est élevé.

Les professions intermédiaires, représentent une part plus importante dans les trois branches les plus concernées par ces métiers : pharmacies d'officine, laboratoires de biologie médicale et cabinets médicaux.

Dans les cabinets dentaires et les cabinets médicaux, les employés sont très majoritaires.

Répartition des salariés par catégorie sociale en 2012

Catégorie sociale							Ompl
Cadres	3 %	6 %	5 %	25 %	34 %	15 %	18 %
Professions intermédiaires	3 %	38 %	17 %	54 %	2 %	33 %	31 %
Employés	87 %	47 %	70 %	14 %	55 %	45 %	45 %
Ouvriers	6 %	9 %	8 %	6 %	9 %	7 %	6 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadre.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des salariés qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Taux de féminisation par catégorie sociale

Catégorie sociale						
Cadres	62 %	67 %	72 %	79 %	77 %	77 %
Professions intermédiaires	70 %	87 %	81 %	91 %	91 %	89 %
Employés	99 %	94 %	98 %	88 %	97 %	96 %
Ouvriers	95 %	70 %	89 %	86 %	90 %	85 %



TAUX DE FEMMES CADRES TRÈS IMPORTANT

Près de 80 % des cadres sont des femmes. Mais cette forte féminisation des emplois est encore plus prononcée dans les autres catégories sociales de la santé : 96 % pour les employés, 89 % pour les professions intermédiaires, 85 % pour les ouvriers (personnel de ménage essentiellement).



Secteur santé

Branches professionnelles



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



HOMOGÉNÉITÉ RÉGIONALE

L'Île-de-France se caractérise par un taux de « cadres » supérieur aux autres régions. Cependant, la répartition régionale des catégories sociales est proche de la moyenne nationale.

Répartition des salariés par région et catégorie sociale

Région	Cadres	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Total
Alsace, Champagne-Ardennes, Lorraine	13 %	34 %	45 %	8 %	100 %
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	13 %	35 %	45 %	7 %	100 %
Auvergne, Rhône-Alpes	15 %	33 %	46 %	6 %	100 %
Bourgogne, Franche-Comté	15 %	34 %	45 %	7 %	100 %
Bretagne	14 %	33 %	46 %	7 %	100 %
Centre	13 %	34 %	44 %	8 %	100 %
Corse	13 %	35 %	44 %	8 %	100 %
DOM	11 %	31 %	50 %	8 %	100 %
Île-de-France	18 %	29 %	46 %	7 %	100 %
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	14 %	33 %	46 %	7 %	100 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	15 %	32 %	43 %	10 %	100 %
Normandie	15 %	33 %	44 %	9 %	100 %
Pays de la Loire	13 %	32 %	48 %	7 %	100 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13 %	34 %	46 %	7 %	100 %
Moyenne	15 %	33 %	45 %	7 %	100 %